



Par Hervé TOSSER

# Adeptes des demi-mesures : s'abstenir

Après 10 années d'activité professionnelle à subir les affres de l'actinobacillose, 2 mois de mise en place de mesures de biosécurité et 2 années de résultats ; l'expérience de Philippe Rouxel, éleveur de la Scea de la Vallée Cavet à Plurien (22) vaut plus que son pesant d'or.

L'actinobacillose ou pleuropneumonie est une pathologie du système respiratoire. La bactérie responsable de cette pathologie est l'actinobacillus pleuropneumoniae. Sa présence en élevage peut engendrer des pertes économiques importantes dues à une sur-mortalité en engraissement (jusqu'à 15-20 %), des toux et coups de flancs associés à une hyperthermie pénalisant les performances de croissance et d'indice de consommation. La caractéristique de cette pathologie est la présence de pleurésies à l'abattoir, saisies nobles sur carcasses. Une conduite en bandes stricte (absence de mélanges de bandes), l'absence de sous-ventilation, la vaccination sont des mesures qui permettent de contenir cette pathologie. Mais sans biosécurité, ces mesures s'avèrent souvent décevantes. A la SCEA de la Vallée Cavet, Philippe Rouxel pour qui "la biosécurité est le médicament le plus efficace et le moins cher" a pris le problème à bras le corps.

*«De façon à régler ce problème récurrent, un audit sanitaire a été réalisé dans mon élevage. La simplicité et la persuasion de l'auditeur m'ont convaincu de mettre en place les mesures de biosécurité préconisées. J'ai suivi ses conseils au pied de la lettre».*

## Lavage et désinfection des bottes, des mains et des couloirs

*«Dans mon élevage, la propagation de la*



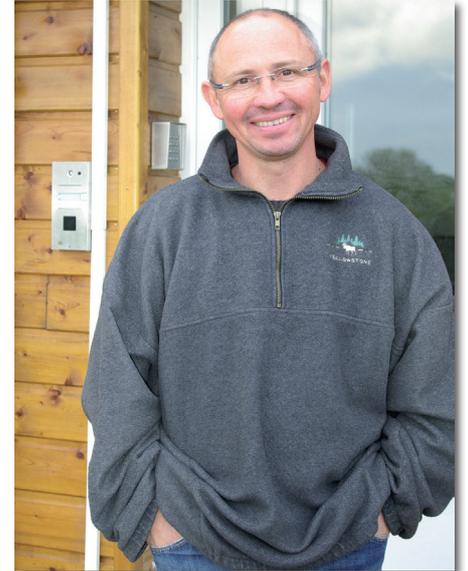
Des porte-bottes qui ne trompent pas !

*bactérie était favorisée par de nombreux croisements d'animaux et d'hommes au niveau des couloirs, l'absence de marche en avant systématique, la présence d'un quai d'attente avant l'abattoir non lavé et désinfecté et situé au milieu de l'élevage»* explique Philippe. *«Pendant les 2 mois qui ont suivi l'audit, j'ai passé mon temps à aménager plusieurs sas d'entrée en bois, avec une séparation de façon à ce que la traversée de ce madrier soit synonyme de changement de bottes. A chaque entrée de couloir, j'ai installé un jet d'eau, un porte-bottes, et un pédiluve avec de la chaux vive. Les bottes sont lavées avant de passer dans le pédiluve. Mon équipe et moi ne pouvons plus imaginer marcher avec des bottes sales. Nous nous lavons les bottes au moins 20 fois par jour. De la même façon, je reste persuadé qu'une personne qui travaille en chaussures dans son élevage ne peut pas les nettoyer et véhicule obligatoirement des germes. Un gramme de matière organique contient des millions de germes».* Le changement de cottes a également été institué et le lavage des mains. Dans chaque couloir de chaque bâtiment, un lavabo permet de se laver les mains. Lavabo équipé d'un sèche-main et d'un chauffe-eau. *«Quand j'ai vu que tout le monde ne se lavait pas bien les mains (eau froide), j'ai installé ces chauffe-eau»* rajoute-t-il plein de bon sens.

*«La marche en avant est respectée : on s'interdit d'aller chercher des truies*



Non, nous ne sommes pas dans un rayonnage de Calipro !



Philippe Rouxel est formel, «si les règles de biosécurité ne sont appliquées qu'à moitié on n'obtient pas les résultats escomptés»

*en maternité après avoir sorti les porcs charcutiers sur le quai. Après le déplacement des animaux, les couloirs sont systématiquement lavés et désinfectés ; de même que le quai après le départ des animaux».*

*«Une fois ces mesures appliquées, les lésions à l'abattoir ont disparu en deux mois. Le taux de pertes en engraissement ainsi que le niveau des dépenses de santé ont diminué».* Le mardi 19 janvier 2010, un incendie ravage les maternités de l'élevage truies et porcelets.

*«Une semaine plus tard, avec mon vétérinaire, Hervé Tosser, on travaillait sur le plan de masse de l'élevage pour réfléchir aux mesures de biosécurité à renforcer. Depuis, l'élevage est totalement clos par un grillage interdisant toute entrée. Nous avons construit un nouveau sas d'entrée avec un code d'accès que seules les personnes de l'élevage ont. Même mon enfant de 3 ans doit prendre une douche avant de rentrer dans l'élevage»* explique Philippe pour qui il est nécessaire de respecter la biosécurité autant que de la faire respecter.

## Exit les risques de contamination extérieure

Dans cet élevage, les doses d'insémination sont déposées dans une sorte de boîte à lettre, creusée dans le mur du sas d'entrée. La construction d'une passerelle permet

aux salariés de Dénitral d'accéder à la station de traitement du lisier sans croiser le chemin des salariés de l'élevage. Le réparateur du groupe électrogène ne rentre également plus dans l'élevage ; une porte a été construite dans l'abri.

Toujours dans l'état d'esprit de se protéger des contaminations extérieures, les silos d'aliment, le quai d'embarquement ne sont plus dans l'enceinte de l'élevage. «Aujourd'hui, les silos sont localisés en 2 points de l'élevage. Nous en avons déplacé certains et acheté d'autres. Les départs de porcs charcutiers se font sur un quai neuf également situé en dehors de l'élevage. J'ai aménagé deux chemins d'accès pour que les camions accèdent aux silos d'aliment et au nouveau quai».

Les pigeons, les rongeurs ont été éradiqués «malgré un contrat de dératisation, les souris étaient présentes dans l'élevage. J'ai donc changé mon contrat, et par là même de molécules, depuis il n'y a plus de souris» précise Philippe.

Plus que jamais, le lavage des bottes est d'actualité. «Nous sommes un excellent vecteur de propagation de l'actinobacillose. J'en ai la preuve. Lorsque l'élevage a brûlé, je souhaitais qu'il soit totalement vide pendant 15 jours. Nous en avons profité pour vider et laver toutes les fosses. Sur les 250 derniers porcs restant nous avons eu 15 animaux avec saisie pour pleurésie. L'actinobacillose n'est donc pas qu'une question de pression sanitaire. Nos bottes ont certainement contribué à remonter de la matière organique chargée de bactéries qui a contaminé ces animaux».

Outre les 7 personnes et les 750 truies,

l'élevage compte plus de 50 cottes !

Même lors de la pause-café, pour éviter les contaminations, les salariés changent de cottes. Inutile de vous dire que la machine à laver tourne toute la journée !

Afin de limiter les circuits communs à plusieurs stades physiologiques, les portes de plusieurs salles d'engraissement ont été condamnées de façon à réserver exclusivement le couloir aux porcelets.

Un couloir extérieur a été construit et est dédié aux porcs charcutiers. Un autre couloir a également été construit afin que les truies ne croisent pas les circuits des porcelets entre la verraterie-gestante et la maternité. Chaque secteur de l'élevage a son propre matériel : caisse à outils, cirés, tuyaux, lances de lavage...

La mise en place de mesures de biosécurité externe a coûté plus de 100 000€ à l'éleveur. «Je sais que le maintien de mon faible niveau de dépenses de santé, de moins de 70€ par truie, passe obligatoirement par la mise en place de ces pratiques. En ne comptabilisant que ce coût, les 100 000€ sont amortis en 3 ans et demi».



Une signalétique permet aux intervenants extérieurs de se repérer aisément

«Le travail n'est pas le même quand on n'est pas confronté aux pathologies. C'est plus simple de se laver les bottes, de changer de cottes que de vider des auges, vacciner ou piquer des porcs ou sortir les crevés des cases. Il faut bien se dire que pour une bonne partie, la biosécurité est une question de volonté. Il est facile de trouver tous les prétextes pour ne pas appliquer les mesures» et de rajouter «Si les éleveurs savaient à quel point cela change la vie de se laver les bottes...»

#### Evolution des saisies partielles pour pleurésies à l'abattoir dans l'élevage de La Vallée Cavet

